

**PROCES VERBAL**  
**Mairie de SAINT ORENS POUY PETIT**  
**Séance du 30 octobre 2024**

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de présents : 9  
Nombre de votants : 11  
Date de convocation : 23 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 30 octobre à 20 heures 40, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Pascale FAURIE, maire  
Présents : FAURIE Pascale, NOSELLA Bernard, BRAGAGNOLO Jean-François, PETI-JEAN Patrice, BOYER Jean-Marc, GOYHENEIX Didier, FAURIE Alain, DELMAS Marceau, DELILE Valérie  
Absents excusés : BRETON Roseline, MINGUANT Michel  
Procuration : BRETON Roseline donne pouvoir à FAURIE Pascale, MINGUANT Michel donne pouvoir à FAURIE Alain

M.PETI-JEAN Patrice a été élu secrétaire de séance.

**Rappel Ordre du jour:**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 19.09.2024
- 2) Modification du tableau des effectifs pour recrutement secrétaire
- 3) Adhésion au pôle Bien Vivre au Travail du CDG32 (mission service médical...)
- 4) Désignation du référent déontologue (via le CDG32 – BINDOC ou pas)
- 5) Etude devis réfection Cercle
- 6) Etude devis réfection volets Cercle
- 7) Questions diverses :
  - Modification emplacement défibrillateur
  - Evacuation déchets tennis
  - Travaux local tennis
  - Autres

*La séance du conseil municipal est ouverte à 20h40*

**1) Approbation du PV de la séance du 19 septembre 2024**

Après lecture, le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Détail du vote

Votants 11	Pour 11	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	------------	-------------	-----------------	--------------------------------

**2) Modification du tableau des effectifs pour recrutement secrétaire**

Mme le Maire explique qu'il est nécessaire de revoter le tableau des effectifs de la commune pour valider le passage de 14 à 16 h/semaine pour le poste de secrétaire de Mairie à la suite de l'accord favorable rendu par le Comité Social Territorial en date du 24.09.2024.

Détail du vote

Votants 11	Pour 10	Contre 0	Abstention 1 (NOSELLA Bernard)	DÉCISION ADOPTÉE avec 10 voix POUR
---------------	------------	-------------	--------------------------------------	---------------------------------------

**3) Adhésion au pôle Bien Vivre au Travail du CDG32 (mission service médical)**

Mme le Maire explique qu'à la suite d'une modification de la convention qui élargit les missions du CDG32, il faut revoter l'adhésion à laquelle la commune fait déjà partie sans modification du prix de 100€/an/agent.

Détail du vote

Votants 11	Pour 11	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	------------	-------------	-----------------	--------------------------------

#### 4) Désignation du référent déontologue

Mme le Maire explique que Mme POINOT Marianne a refusé la proposition. Elle propose d'adhérer à la proposition du CDG32, précise que cela n'engendre pas de surcoût car c'est un avenant à l'adhésion au BINDOC, service auquel la commune adhère déjà.

Détail du vote

Votants 11	Pour 11	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

#### 5) Etude devis réfection Cercle

PAS DE VOTE

Mme le Maire expose les devis des entreprises AURENSAN CAVALIERE de : 24 372 € TTC et celui d'Alexis CARPENTIER de 20 655.80 € TTC.

Le conseil décide de retenir pour le moment le devis d'AURENSAN CAVALIERE et souhaite faire une demande de subvention (DETR...) le plus tôt possible pour prévoir le début des travaux en février 2025.

#### 6) Etude devis réfection volets Cercle

PAS DE VOTE

Mme le Maire expose les devis des entreprises DE MARIA Thierry de : 4 485.67 € TTC et celui de NATHALIE CONCEPT de 2 203.63 € TTC

Le conseil retient ces 2 devis et souhaite les intégrer à la demande de subvention évoquée précédemment.

Mme le Maire précise que d'autres devis doivent arriver : peintures ...

#### 7) Questions diverses :

- Modification emplacement défibrillateur :

Il faudra le déplacer sous le porche après réfection de l'installation électrique. Pour le moment il reste à sa place.

Il est envisagé l'installation d'un autre défibrillateur sur le Hameau de Pouy Petit.

- Evacuation déchets tennis

Il est convenu que l'évacuation des déchets et des souches sera réalisée par les membres du conseil.

- Travaux local tennis : Néant

Rajout aux questions diverses :

- Cérémonie du 11 novembre

Début de la cérémonie à 11h00, suivie d'un pot à la salle du Cercle

- Devis de l'entreprise COLAS

Echanges sur ce devis concernant la voirie de la place et de l'entrée privée devant le château au Hameau de Pouy Petit.

- EPF : Etablissement Public Foncier

Mme le Maire communique au sujet de la visite d'un responsable de l'EPF en vue de faire l'acquisition d'une maison pour y faire un logement communal.

*La séance est levée à 23h00*

#### Liste des délibérations prises lors de la séance du 30.10.2024

- 1) Modification du tableau des effectifs
- 2) Adhésion au pôle Bien Vivre au Travail du CDG32
- 3) Désignation du référent déontologue
- 4) Validation du projet de réfection de la salle du Cercle

Le secrétaire de séance  
M. PETI-JEAN Patrice



Le Maire  
Mme FAURIE Pascale

